Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Carreleur, veuillez visiter :
bpcarreleur.fr/annales-sujets-et-corriges

BP Carreleur

BP Carrelage mosaïque - E1

Session 2013 • Code sujet : **Non indiqué dans cette édition** • Durée : **4h30** • Coefficient : **4**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Étude, préparation et suivi d’un ouvrage de carrelage-faïence (3 questions) **Page 3**

2. Ce qu’il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 10**

Sujet officiel (PDF) : https://bpcarreleur.fr/assets/annales/bp-carreleur/U10 - Étude, préparation et suivi d'un ouvrage/2013/BP Carreleur - U10 - Étude, préparation et suivi d'un ouvrage - Session 2013 - 2-Sujet.pdf

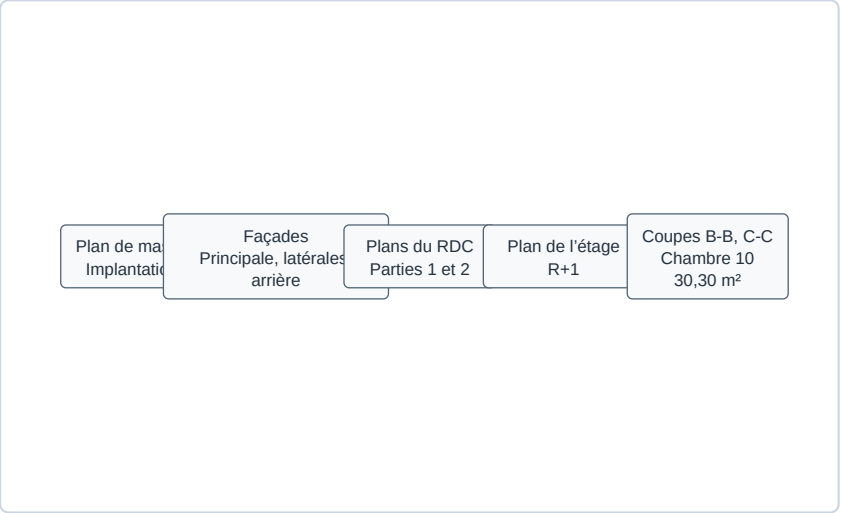
1. Étude, préparation et suivi d’un ouvrage de carrelage-faïence

Le dossier technique présente un bâtiment à partir de son plan de masse, de ses façades, de plans de niveaux, de coupes et du détail de la chambre 10. Il comprend aussi des extraits du CCTP du lot carrelage-faïence et des tableaux de parachèvement qui précisent les revêtements et finitions par local.

Question 1. Exploiter le dossier de plans pour repérer l’organisation du bâtiment et les informations utiles à l’étude des ouvrages, en s’appuyant sur le plan de masse, les façades, les plans des niveaux, les coupes et le détail de la chambre 10.

Le dossier décrit l’internat à plusieurs échelles : le plan de masse situe le bâtiment, les façades montrent son aspect extérieur, puis les plans détaillent les niveaux. Le rez-de-chaussée est présenté en deux parties et l’étage est repéré R+1. Les coupes B-B et C-C précisent les volumes et les relations entre niveaux. Le détail de la chambre 10 indique une surface de 30,30 m² et montre son aménagement, notamment l’espace sanitaire. Ces documents servent à localiser les locaux et à préparer l’étude des revêtements.

Documents du dossier de plans



Repères de lecture conformes aux documents des pages 3 à 11.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Dossier d’un internat : plan de masse, façades, plans du rez-de-chaussée et du R+1, coupes B-B et C-C, détail de la chambre 10 (30,30 m²).

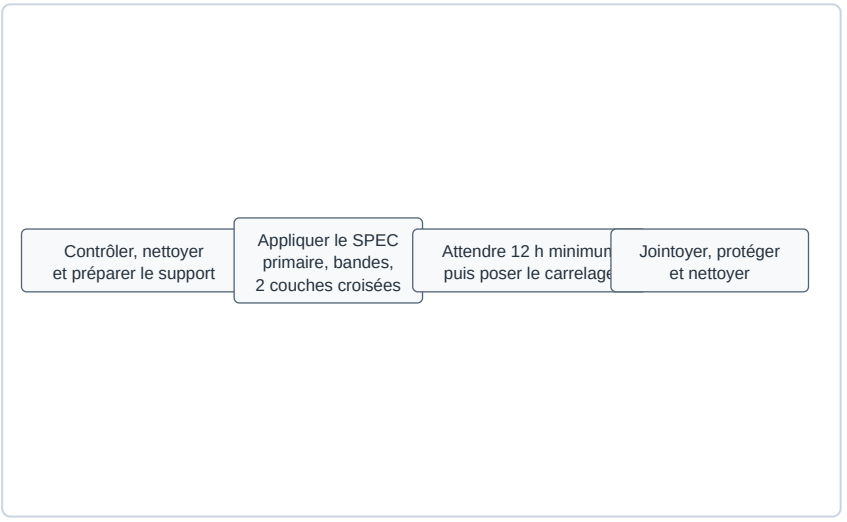
Question 2. Repérer dans les extraits du CCTP les prescriptions applicables aux travaux de carrelage-faïence, notamment pour les supports, les matériaux, la pose, l’étanchéité, les joints, la protection et le nettoyage.

Le CCTP impose la réception et la préparation des supports, des matériaux conformes et une pose collée avec produits bénéficiant des avis requis. En zone humide, le SPEC est mis en œuvre avant le carrelage mural. Les joints, la protection et le nettoyage sont également prescrits.

Ouvrage	Prescription du CCTP
Support	Planéité : support incorporé, 7 mm sous 2 m ou 2 mm sous 0,20 m ; chape rapportée, 5 mm sous 2 m ou 1 mm sous 0,20 m. Nettoyage et dépoussiérage avant pose.
Ragréage	Classe P3, épaisseur de 3 à 10 mm, avec primaire adapté.
Carrelage de sol	Grès cérame technique, 397 × 397 × 8,3 mm, pose collée en double encollage avec mortier-colle bénéficiant d'un avis technique.
Plinthe et faïence	Plinthe grès cérame : 95 × 297 × 8,3 mm. Faïence murale : grès émaillé 150 × 150 mm, épaisseur 6 mm.
SPEC mural	Support sain, sec et propre ; primaire, bandes aux angles et deux couches croisées. Délai de 3 à 5 h entre couches et attente minimale de 12 h avant collage.
Joints et fin de chantier	Jointoiement selon fabricant, joint élastomère en périphérie ; protection des ouvrages, nettoyage avant réception et enlèvement des protections après levée des réserves.

Les coupes et raccords doivent être soignés. Les matériaux défectueux ou présentant des défauts d'aspect sont écartés.

Séquence de pose et de finition prescrite



Étapes issues des prescriptions de préparation, d'étanchéité, de pose et de finition du CCTP.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Supports préparés et contrôlés ; grès cérame posé en double encollage ; SPEC appliqué avec ses délais ; joints adaptés, ouvrages protégés et chantier nettoyé.

Question 3. Lire les tableaux de parachèvement afin d'identifier, pour les locaux indiqués, les revêtements de sols, plinthes, murs, faïences, plafonds et équipements divers prévus.

Les tableaux définissent les finitions local par local. « Néant » signifie qu'aucun revêtement n'est prévu dans la colonne ; « brut » désigne une surface laissée sans finition. Les dimensions et les limites de pose sont reprises telles qu'indiquées, notamment pour les plinthes, faïences et revêtements des zones humides.

Local	Sol	Plinthes	Murs et faïence	Plafond	Divers
Sas d’entrée	Tapis essuie-pieds toute surface	Néant	Peinture acrylique mate ; faïence néant	Faux-plafond en dalles 600 × 600	Néant
Circulation	Carrelage grès cérame 40 × 40	Plinthe droite grès cérame 9,5 × 40	Peinture acrylique mate ; faïence néant	Faux-plafond en panneaux-bandes 300 × 1800	Néant
Cafétéria	Carrelage grès cérame 40 × 40	Plinthe droite grès cérame 9,5 × 40	Peinture acrylique mate ; faïence néant	Dalles 600 × 600 hors emprise ; peinture mate en sous-face de dalle au droit des menuiseries extérieures du pignon sud-ouest	Néant
Sanitaires	Carrelage grès cérame 40 × 40	Néant	Faïence grès émaillé 15 × 15 toute hauteur ; autre revêtement néant	Faux-plafond en dalles 600 × 600	Néant
Sas des sanitaires	Carrelage grès cérame 40 × 40	Plinthe droite grès cérame 9,5 × 40	Peinture acrylique mate ; faïence néant	Faux-plafond en dalles 600 × 600	Néant
Local A.S.H.	Carrelage grès cérame 40 × 40	Plinthe droite grès cérame 9,5 × 40	Peinture acrylique mate ; faïence grès émaillé 15 × 15 sur 0,60 m de hauteur au droit du vide	Peinture acrylique mate	Néant
Gaines techniques du local A.S.H.	Socle béton de 10 cm de hauteur	Néant	Brut ; faïence néant	Brut	Néant
Chambres 1 à 10, placards compris	Revêtement linoléum acoustique	Plinthe médium	Peinture acrylique mate ; faïence néant	Peinture acrylique mate	Néant
Salles de bains des chambres	Zone douche et lavabo : revêtement de sol PVC	Zone douche et lavabo : remontée en plinthe PVC	Zone douche et lavabo : revêtement mural PVC toute hauteur ; faïence néant	Faux-plafond en plaques de plâtre et peinture acrylique satinée	Néant
WC des chambres	Revêtement linoléum acoustique	Plinthe médium	Peinture acrylique satinée ; faïence néant	Peinture acrylique satinée	Néant

Local	Sol	Plinthes	Murs et faïence	Plafond	Divers
Bagagerie	Carrelage grès cérame 40 × 40	Plinthe droite grès cérame 9,5 × 40	Peinture acrylique mate ; faïence néant	Faux-plafond en plaques de plâtre et peinture acrylique mate	Néant
Local service électrique	Peinture de sol	Néant	Peinture acrylique ; faïence néant	Peinture acrylique	Néant
Local ECS	Peinture de sol	Néant	Peinture acrylique ; faïence néant	Peinture acrylique	Néant
Surveillant	Revêtement linoléum acoustique	Plinthe médium	Peinture acrylique mate ; faïence grès émaillé 15 × 15 sur 0,60 m de hauteur au droit de l’évier, retour compris	Peinture acrylique mate	Néant
WC du surveillant	Revêtement linoléum acoustique	Plinthe médium	Peinture acrylique satinée ; faïence grès émaillé 15 × 15 sur 0,30 m de hauteur au droit du lave-mains	Peinture acrylique satinée	Néant
Gaines techniques des salles de bains	Socle béton de 10 cm de hauteur	Néant	Brut ; faïence néant	Brut	Néant

Les sols carrelés concernent principalement les circulations, la cafétéria, les sanitaires, le sas des sanitaires, le local A.S.H. et la bagagerie. Les chambres et locaux associés reçoivent des revêtements souples ou des finitions spécifiques.

Repérage des parachèvements par local

Locaux	Sols et plinthes	Murs et faïences	Plafonds
Sas d’entrée	Tapis toute surface ; plinthes néant	Peinture acrylique mate ; faïence néant	Dalles 600 × 600
Circulation	Grès cérame 40 × 40 ; plinthe grès cérame 9,5 × 40	Peinture acrylique mate ; faïence néant	Panneaux-bandes 300 × 1800
Cafétéria	Grès cérame 40 × 40 ; plinthe grès cérame 9,5 × 40	Peinture acrylique mate ; faïence néant	Dalles 600 × 600 hors emprise ; peinture mate sous dalle au droit des menuiseries du pignon sud-ouest
Sanitaires	Grès cérame 40 × 40 ; plinthes néant	Faïence grès émaillé 15 × 15 toute hauteur	Dalles 600 × 600
Sas des sanitaires	Grès cérame 40 × 40 ; plinthe grès cérame 9,5 × 40	Peinture acrylique mate ; faïence néant	Dalles 600 × 600
Local A.S.H.	Grès cérame 40 × 40 ; plinthe grès cérame 9,5 × 40	Peinture mate ; faïence 15 × 15 sur 0,60 m au droit du vide	Peinture acrylique mate
Gaines techniques du local A.S.H.	Socle béton 10 cm ; plinthes néant	Brut ; faïence néant	Brut
Chambres 1 à 10, placards compris	Linoléum acoustique ; plinthe médium	Peinture acrylique mate ; faïence néant	Peinture acrylique mate
Salles de bains des chambres	PVC en zone douche et lavabo ; remontée en plinthe PVC	PVC mural toute hauteur en zone douche et lavabo	Plaques de plâtre, peinture acrylique satinée
WC des chambres	Linoléum acoustique ; plinthe médium	Peinture acrylique satinée ; faïence néant	Peinture acrylique satinée
Bagagerie	Grès cérame 40 × 40 ; plinthe grès cérame 9,5 × 40	Peinture acrylique mate ; faïence néant	Plaques de plâtre, peinture acrylique mate
Local service électrique	Peinture de sol ; plinthes néant	Peinture acrylique ; faïence néant	Peinture acrylique
Local ECS	Peinture de sol ; plinthes néant	Peinture acrylique ; faïence néant	Peinture acrylique
Surveillant	Linoléum acoustique ; plinthe médium	Peinture mate ; faïence 15 × 15 sur 0,60 m au droit de l’évier, retour compris	Peinture acrylique mate
WC du surveillant	Linoléum acoustique ; plinthe médium	Peinture satinée ; faïence 15 × 15 sur 0,30 m au droit du lave-mains	Peinture acrylique satinée

Locaux	Sols et plinthes	Murs et faïences	Plafonds
Gaines techniques des salles de bains	Socle béton 10 cm ; plinthes néant	Brut ; faïence néant	Brut

Synthèse fidèle des tableaux de parachèvement des pages 16 et 17.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Les finitions sont définies par local : carrelage dans les espaces communs et sanitaires, linoléum dans les chambres, PVC dans les zones douche et lavabo.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2013)

Bilan de l'épreuve : L'épreuve E1 du BP Carrelage mosaïque, session 2013, s'intitule « Etude, préparation et suivi d'un ouvrage ». Elle dure 4h30 et son coefficient est 4 ; aucun code n'est renseigné. Le dossier technique porte sur un bâtiment et ses ouvrages de carrelage-faïence : il réunit plans, extraits du CCTP et tableaux de parachèvement à exploiter pour identifier les dispositions des locaux et les prescriptions de réalisation.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Pour les locaux P3, le ragréage est prévu entre 3 mm et 10 mm, après application d'un primaire bouche-pores et d'adhérence.
- Le CCTP décrit un carrelage en grès cérame 40 x 40 posé par collage en double encollage, avec coupes, jointoiement et calepinage.
- Le système d'étanchéité sous revêtement mural prévoit notamment le traitement des angles et des fissures avant la pose du revêtement.
- Le tableau de parachèvement associe à chaque local les revêtements de sols, plinthes, murs, faïences, plafonds et divers.

Points de vigilance & attentes du jury

- Vérifier le titre, le niveau, les repères et l'échelle du plan avant d'en interpréter les dimensions ou les détails.
- Croiser le tableau de parachèvement avec les prescriptions du CCTP pour identifier les matériaux et leur mise en œuvre.
- Respecter la préparation des supports, les primaires et les épaisseurs prescrites, notamment pour les locaux P3.
- Prendre en compte les prescriptions de pose, d'étanchéité, de jointoiement, de protection et de nettoyage.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment retrouver les revêtements prévus dans un local ?

Repérez le local dans le tableau de parachèvement, puis consultez les colonnes des sols, plinthes, murs, faïences, plafonds et divers. Vérifiez ensuite les matériaux et modalités de mise en œuvre correspondants dans le CCTP.

Q : Quelle préparation est prescrite avant le ragréage des locaux P3 ?

Le support doit être adapté et recevoir un primaire bouche-pores et d'adhérence avant l'enduit de ragréage. Le dossier indique pour les locaux P3 une épaisseur minimale de 3 mm et maximale de 10 mm.

Q : Quelle est la durée de l'épreuve et comment gérer son barème ?

La durée officielle est de 4h30 et le coefficient est 4. Le dossier technique fourni ne présente pas de répartition des points par question ; il faut donc organiser le temps selon les tâches du sujet associé.

Q : Quels critères de notation peut-on déduire de ces pages ?

Aucun barème ni grille de notation du jury n'apparaît dans le dossier technique. Les pages donnent toutefois les prescriptions à respecter, notamment sur les supports, les matériaux, les procédés de pose et les finitions.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bpcarreleur.fr/assets/annales/bp-carreleur/U10 - Étude, préparation et suivi d'un ouvrage/2013/BP Carreleur - U10 - Étude, préparation et suivi d'un ouvrage - Session 2013 - 2-Sujet.pdf
Ressources BP Carreleur : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.